

Grand Prix National des « Vétérans + 60 ans » A JOUE-LES-TOURS

Du SAMEDI 22 octobre 2016 au DIMANCHE 23 octobre 2016

Article 1. : GENERALITES

La Mission Fédérale Vétérans propose une nouvelle épreuve nationale ouverte aux joueurs licenciés de + de 60 ans Messieurs et Dames. Il se déroulera sur 16 tables et comportera 21 tableaux (12 tableaux de simple et 9 tableaux de double) à la salle de tennis de table de Joué-Lès-Tours, salle Jean Bigot, rue Jean Monnet 37300 Joué-Lès-Tours.

Le tournoi est homologué sous le n° 366 / 2016B de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 2. : Tableaux et Horaires

Attention pointage 45 minutes avant le début des tableaux

SAMEDI 22 OCTOBRE 2016			
Fin du POINTAGE	HORAIRES	TABLEAUX	CATEGORIES
10 h 45	11 h 30	A	Seniors Messieurs SM1 (60 à 64 ans)
9 h 15	10 h 00	B	Seniors Messieurs SM2 (65 à 69 ans)
12 h 15	13 h 00	C	Seniors Messieurs SM3 (70 à 74 ans)
9 h 15	10 h 00	D	Seniors Messieurs SM4 (75 à 79 ans)
12 h 15	13 h 00	E	Seniors Messieurs SM5 (80 à 84 ans)
9 h 15	10 h 00	F	Seniors Messieurs SM6 (85 ans et plus)
10 h 45	11 h 30	G	Seniors Dames SD1 (60 à 64 ans)
12 h 15	13 h 00	H	Seniors Dames SD2 (65 à 69 ans)
10 h 45	11 h 30	I	Seniors Dames SD3 (70 à 74 ans)
13 h 45	14 h 30	J	Seniors Dames SD4 (75 à 79 ans)
10 h 45	11 h 30	K	Seniors Dames SD5 (80 à 84 ans)
13 h 45	14 h 30	L	Seniors Dames SD6 (85 ans et plus)
13 h 30	14 h 30	M	Double Messieurs DM1 (60 à 69 ans)
14 h 00	15 h 00	N	Double Messieurs DM2 (70 à 79 ans)
14 h 00	15 h 00	O	Double Messieurs DM3 (80 ans et plus)
13 h 30	14 h 30	P	Double Dames DD1 (60 à 69 ans)
15 h 30	16 h 30	Q	Double Dames DD2 (70 à 79 ans)
15 h 30	16 h 30	R	Double Dames DD3 (80 ans et plus)
15 h 00	16 h 00	S	Double Mixte DX1 (60 à 69 ans)
15 h 00	16 h 00	T	Double Mixte DX2 (70 à 79 ans)
15 h 00	16 h 00	U	Double Mixte DX3 (80 ans et plus)

Le **samedi soir** à partir de 19 h 00 se dérouleront les remises des récompenses pour tous les doubles

La suite des simples se fera le **dimanche matin** à partir de 9 h 00 jusqu'à 13 h 00 avec le pointage à 8 h 30

Article 3. : LES ENGAGEMENTS (sites : [http:// www.comité37tt.com/](http://www.comité37tt.com/) ou [http:// www.ttjoue.info/](http://www.ttjoue.info/))

- Les inscriptions devront parvenir impérativement **avant le jeudi 20 octobre 2016 à 18 h 00** :
- Les inscriptions se feront soit :
 - o par e-mail : comité.tt37@wanadoo.fr mais confirmer par courrier
 - o par courrier **Comité d'Indre et Loire de tennis de table - Maison des Sports de Touraine - Rue de l'Aviation - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY.**
Votre courrier devra nous parvenir avant le **jeudi 20 octobre 2016**
- **Tous renseignements auprès de Jean Jacques Brion au : 06 08 50 63 65 ou de Benjamin Ferré au : 06 65 01 53 36**
- **Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée**
- **Les chèques pour le paiement des engagements seront libellés à l'ordre du CILTT**

Article 4. : Les droits d'engagements

Ils sont prévus comme suit :

- 10 € par tableau de simple
- 5 € pour 1 ou 2 tableaux de double
- En simple : En plus de sa catégorie d'âge les joueurs(ses) **peuvent s'inscrire dans le tableau immédiatement inférieur à la leur.**
- En double : Possibilité de s'engager dans le double Messieurs ou Dames et dans le double mixte dans sa catégorie d'âge

Article 5. : Organisation du tournoi

- **Le Juge Arbitre** du tournoi sera Monsieur Gérard VIAL JA3, il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Il sera secondé de Monsieur Vivien LANCON, JA3.
- Le tirage au sort sera effectué en public le vendredi 21 octobre salle Jean Bigot à Joué-Lès-Tours.
- Chaque joueur devra se faire pointer, pour les tableaux des simples, à la table d'accueil, au plus tard 45 minutes avant le début du tableau, en présentant sa licence et sa carte d'identité au Juge Arbitre ou à la personne habilitée par le JA afin d'avoir le droit de participer à ce tournoi.
- Pour les tableaux des doubles les équipes devront se faire pointer au plus tard 1 heure avant le début du tableau.

Article 6. : Déroulement de l'épreuve

- Les tableaux se dérouleront au premier tour par poules de trois. Les deux premiers de poule poursuivront la compétition dans un tableau à élimination directe. Les 3^e de poule poursuivront la compétition dans un tableau de consolantes à élimination directe. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.
- Les doubles seront placés dans des tableaux à élimination directe.
- Les balles homologuées seront fournies par les joueurs(ses).
- Tout joueur n'ayant pas répondu à l'appel de son nom dans un délai de 10 minutes sera éliminé.
- Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer la rencontre suivante.
- Les joueurs doivent se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire.
- Entre deux tableaux, aucun temps de récupération ne sera admis si un joueur ou une joueuse est engagé(e) dans ceux-ci

Article 7. : Les obligations et responsabilités

- Il est interdit de porter des chaussures de ville sur les aires de jeu.
- Il est interdit de fumer et de manger dans la salle de compétition.
- Le club de Joué-Lès-Tours et le Comité 37 déclinent toute responsabilité en cas d'accident, perte, de vol et/ou tout incident survenus au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Article 8. : Dotations

Le montant global de la dotation est d'environ 1 800 €. Il n'est pas prévu de récompenses pour le tableau des perdants

Tableaux Simple Messieurs

	Tableau A	Tableau B	Tableau C	Tableau D	Tableau E	Tableau F
Vainqueur	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
Finaliste	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
3^e	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille
4^e	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille

Dans chaque tableau les 4 joueurs classés recevront une dotation de produits régionaux

Tableaux Simple Dames

	Tableau G	Tableau H	Tableau I	Tableau J	Tableau K	Tableau L
Vainqueur	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
Finaliste	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
3^e	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille
4^e	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille	Médaille

Dans chaque tableau les 4 joueuses classées recevront une dotation de produits régionaux

**Nota 1 : Le 3^{ème} est le joueur(se) qui a perdu en 1/2 finale face au vainqueur
Le 4^{ème} est le joueur(se) qui a perdu en 1/2 finale face au finaliste**

Tableaux des doubles

	Tableau M	Tableau N	Tableau O	Tableau P	Tableau Q	Tableau R	Tableau S	Tableau T	Tableau U
Vainqueur	Coupes								
Finaliste	Médailles								

Nota 2 : En fonction du nombre d'engagés dans les différents tableaux (inscriptions insuffisantes), l'Organisation se réserve le droit d'annuler ou de regrouper des tableaux et d'en modifier la dotation. En tout état de cause une communication sera faite en début du ou des tableaux concernés.

Les récompenses, coupes, mises en jeu resteront acquis à leurs vainqueurs

Article 9. : Restauration et logistique

- *Un buffet bar sera à la disposition des participants et des spectateurs.*
- *Un plan d'accès sera fourni à chaque club sur demande.*